

## Prolongation NYFA : de la parole à l'acte ?



Ici l'échange des documents après la signature de la convention de l'institut de la Musique.



Le ministre de l'Économie, Régis Immongault et la secrétaire d'Etat française, Annick Girardin.



Une vue du Personnel de Flyafrica.com, la compagnie qui va proposer des billets d'avion aux tarifs compétitifs.

L.R.A.  
Libreville/Gabon

**"La foire à parlotte" comme la désigne les anti-New York Forum for Africa (NYFA) a, semble-t-il, commencé à afficher ses ambitions pour le Gabon. Des contrats ont encore été signés cette année dans des secteurs divers et variés. Graine (Gabon des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés), le programme agricole, sort particulièrement grand gagnant de l'aventure. À quoi il faut ajouter cette compagnie aérienne à bas coûts qui serait une véritable aubaine pour le citoyen. La 4e édition est-elle sortie du carcan ?**

LE New York Forum for Africa (NYFA), depuis la première édition, aura fait couler beaucoup d'encre et de salive. Tant dans l'opinion, nombreux sont ceux qui avaient l'impression que le contribuable gabonais est siphonné sans aucune contrepartie en retour. Il y a même eu, pour désapprouver sa tenue, des contre-forums animés par les anti-NYFA issus essentiellement de la société civile. Cette année, miracle, à moins que le calendrier des pourfendeurs du Nyfa ne leur ait pas donné l'opportunité d'une contre-manifestation, pas de contre forum à l'horizon. Ceci explique-t-il cela ? Toujours est-il que les organisateurs du forum semblent avoir entendu les remarques et les critiques de cette opinion qui disait de cette rencontre qu'elle était budgétivore sans plus, une foire à la parlotte quand ce n'était qu'une trouvaille pour gruger l'argent du contribuable gabonais. Pour marquer les esprits la 4e édition du NYFA va donc se démarquer de ses consœurs au regard des grands accords conclus. Même si au cours des précédentes éditions, certains contrats avaient déjà été signés. Une compagnie low cost, dénommée FlyAfrica.com a été lancée au Gabon pour rendre l'avion accessible au grand nombre à des prix compétitifs. Une au-

baine pour de nombreux voyageurs qui ont du mal à se rendre à l'intérieur du pays voire à l'étranger. Cette compagnie vient à point nommé même si des voix se sont aussitôt élevées pour mettre en doute ce projet de billets d'avion à des prix aussi bas, au regard des intrants qui entrent en ligne de compte dans le transport aérien. Il n'en reste pas moins que FlyAfrica.com desservira bien le ciel gabonais. Autre acquis issu de ce forum à relever, c'est l'accord signé en vue de la mise en place d'un institut de musique dédié à la jeunesse. Le Gabon a ainsi été retenu pour abriter l'African music institut (AMI), institution panafricaine d'enseignement et de production destinée à valoriser les différents talents africains dans l'industrie du divertissement et des produits culturels. Et ce n'est pas tout! Le Gabon a également mis dans son escarcelle la bagatelle somme de 11,8 milliards de francs pour lutter contre la criminalité faunique. L'accord signé avec l'Agence française de développement (AFD) via la secrétaire d'État française en charge du développement, Annick Girardin, permettra au Gabon, à travers l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) et la direction générale de la faune et des aires protégées, de lutter contre le braconnage des éléphants et le trafic d'ivoire à l'intérieur et autour des trois parcs nationaux du Nord-Est en améliorant les moyens et les capacités des équipes d'intervention. 84 milliards de francs en soutien au programme Graine sont un autre fruit issu du NYFA acte 4. La Société de transformation agricole et de développement rural (Sotrader), issue d'un partenariat public-privé entre l'État Gabonais et son partenaire technique, la société Olam International Ltd. a signé un contrat de 140 millions de dollars (84 milliards de francs) avec le groupe Caterpillar pour l'achat de 475 bulldozers. Des engins qui seront utilisés dans le cadre du développement du programme Graine et

qui vont permettre d'accélérer sa mise en œuvre. De gros contrats, il est vrai, et qui ont le mérite de sor-

tir le NYFA des traditionnels discours annonciateurs de retombées pour du palpable. Mais les anti-

NYFA sont-ils convaincus ? D'autant plus que la 3e édition avait, elle aussi, accouché de gros contrats, 5

au total, qui devaient générer des milliers d'emplois et d'autres opportunités.



REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice

### COMMUNIQUÉ

#### RECouvreMENT PAR LA CNAMGS DES COTISATIONS D'ASSURANCE MALADIE

Le Directeur Général de la CNAMGS informe le public que, conformément à l'article 55 du décret n°00969/PR/MTEPS du 14 novembre 2008 fixant les modalités techniques de fonctionnement du régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale, la CNAMGS procédera, à compter du troisième trimestre 2015, au recouvrement des cotisations d'assurance maladie, activité qui jusque-là était déléguée à la CNSS.

Aussi, les employeurs des secteurs public, privé et parapublic devront, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, s'acquitter du paiement des cotisations d'assurance maladie obligatoire auprès de la CNAMGS.

A cet effet, tout employeur ayant au moins un salarié est tenu de fournir des informations à la CNAMGS pour la mise à jour du fichier-employeurs. La fiche d'immatriculation employeur à remplir est disponible,

sur simple demande, à l'adresse [drc.info@cnamgs.ga](mailto:drc.info@cnamgs.ga) ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux de la CNAMGS (DRC) sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble les Forestiers, en face du siège de la SNBG (Centre-Ville de Libreville).

Pour plus d'informations, appelez le numéro facile de la CNAMGS **8889**

CNAMGS, la solidarité a un sens.

**Le Directeur Général**

**Pr. Michel MBOUSSOU**

**Appelez le numéro facile**

**8889**  
Pour toutes informations questions ou préoccupations  
Coût de l'appel : 2 F (taxe sociale)  
[www.cnamgs.ga](http://www.cnamgs.ga)



La solidarité a un sens

